

FPS CANADA INC.

AVIS DE PROJET

Projet de cogénération
Thurso, Québec

Mars 2010

| | |
|--|-------------------|
| À l'usage du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs | Date de réception |
| | Numéro de dossier |

1. Initiateur du projet

| | | |
|--|------------------------------|------------|
| Nom : | FPS Canada Inc. | |
| Adresse civique : | 451 Victoria, Thurso, Québec | |
| | J0X 3B0 | |
| Adresse postale (si différente) : | | |
| Téléphone : | (819) 985-5110 | |
| Télécopieur : | (819) 985-5005 | |
| Courriel : | marcveil@th.fraserpapers.com | |
| Responsable du projet : | Marco Veilleux | |
| N° d'entreprise du Québec (NEQ) du Registraire des entreprises du Québec | N° NEQ | 1149262041 |

2. Consultant mandaté par l'initiateur du projet (s'il y a lieu)

| | | |
|-------------------------|---------|--|
| Nom : | À venir | |
| Adresse : | | |
| | | |
| Téléphone : | () | |
| Télécopieur : | () | |
| Courriel : | | |
| Responsable du projet : | | |

3. Titre du projet

Projet de cogénération Thurso, Québec

4. Objectifs et justification du projet

Mentionner les principaux objectifs poursuivis et faire ressortir les raisons motivant la réalisation du projet.

- *Construction d'une centrale de cogénération de 23 MW à l'usine de pâte Kraft de Thurso avec pour objectif de produire et vendre de l'électricité à Hydro-Québec en réponse à leur appel d'offres A/O 2009- 01 concernant les projets de biomasse.*
- *Fermeture à l'usine d'une chaudière d'appoint qui fonctionne avec des combustibles fossiles seulement. Une partie de la vapeur requise par le procédé de fabrication de pâte Kraft sera fournie par la nouvelle chaudière à biomasse de la centrale de cogénération.*
- *Réduction des gaz à effet de serre de l'usine de Thurso.*
- *Valorisation énergétique des boues du traitement des effluents. La valorisation des boues permettra de réduire les odeurs générées par l'enfouissement des boues près de la ville de Thurso.*
- *Supporter la durabilité et la viabilité économique à long terme de l'usine de Thurso.*

5. Localisation du projet

Mentionner l'emplacement ou les emplacements où le projet est susceptible de se réaliser, les coordonnées géographiques (longitude et latitude) et inscrire, si connus, les numéros cadastraux (en termes de lot, rang, canton et municipalités). Préciser la municipalité régionale de comté. Ajouter en annexe une carte topographique ou cadastrale de localisation du projet.

Adresse du projet : 451 rue Victoria, Thurso, Qc J0X 3B0

No du lot: P-310 et 343

Cadastre: Village de Thurso

Municipalité : Ville de Thurso

La centrale de cogénération sera construite sur le site de l'usine de pâtes Kraft de Thurso. Vous trouverez en annexe 1 : les coordonnées géographiques et la carte à l'échelle (1 : 20000) du site.

6. Propriété des terrains

Indiquer, s'il y a lieu, le statut de propriété des terrains où la réalisation du projet est prévue. Fournir ces renseignements sur une carte si possible.

Les terrains appartiennent à Fraser Papers Inc. Fraser Papers Inc. est la société-mère de FPS Canada Inc. Dans l'éventualité de la réalisation du projet, Fraser Papers Inc a souligné son intention de vendre ou de céder ses droits sur les terrains du projet de cogénération à FPS Canada Inc.

Vous trouverez en annexe 2 : la lettre d'intention de Fraser Papers Inc.

7. Description du projet et de ses variantes

Pour chacune des phases (aménagement, construction et exploitation), décrire les principales caractéristiques associées à chacune des variantes du projet, incluant les activités, aménagements et travaux prévus (déboisement, expropriation, dynamitage, remblayage, etc.). Décrire sommairement les modalités d'exécution, les technologies utilisées, les équipements requis, les matières premières et matériaux utilisés, etc. Ajouter en annexe tous les documents permettant de mieux cerner les caractéristiques du projet (plan, croquis, vue en coupe, etc.).

Description du procédé

La centrale de cogénération sera composée d'une nouvelle chaudière alimentée à la biomasse pouvant produire 85 tonnes de vapeur/heure et d'une turbo-génératrice. La vapeur haute pression sera détendue dans une turbine à vapeur couplée à un générateur (turbo-génératrice) pouvant produire jusqu'à 23 MW d'électricité. La vapeur à moyenne et à basse pression préalablement détendue par la turbine à vapeur sera dirigée vers les divers utilisateurs internes de l'usine de Thurso (vous trouverez ci-joint à l'annexe 3, un schéma de procédé pour la vapeur avec la centrale de cogénération). La biomasse valorisée sera composée de l'écorce de l'usine, de l'écorce achetée, des résidus de bois de construction broyés, des dormants de chemin de fer et des boues du traitement des effluents. Du mazout et du propane seront utilisés comme combustible d'appoint lors des démarrages de la chaudière ou lors du bris du système d'alimentation de la biomasse. Les émissions atmosphériques de la chaudière seront traitées par un précipitateur électrostatique. La demande de vapeur étant variable durant l'année (plus élevée en hiver, moindre en été), la production d'électricité s'adaptera à cette demande fluctuante de sorte qu'elle variera entre 18 et 23 MW.

Aménagement, construction et exploitation.

La localisation des bâtiments de la centrale de cogénération proposée est présentée à l'annexe 4. Le projet de cogénération s'effectue sur le site actuel de l'usine de pâte Kraft de Thurso. Les nouveaux équipements et bâtiments de la centrale seront construits sur des terrains actuels du site et seront situés près des bâtiments existants.

Aménagement du site de manutention de la biomasse

La nouvelle aire de stockage de la biomasse sera nettoyée. Tous les restes de fondations, structures, équipements, matériaux de construction abandonnés et autres seront enlevés. Les matériaux excavés seront transportés et disposés. L'ensemble du site du projet de cogénération sera pavé et recevra au préalable une sous-couche de pierre concassée et une

couche de gravier, bien compactées et drainant vers les fossés. Le pavage sera constitué d'une couche d'asphalte de 100 mm se drainant vers l'égout du traitement des effluents.

Bâtiment de la nouvelle chaudière

Le bâtiment aura une charpente d'acier contreventée. Les fondations en béton armé du bâtiment et de la turbo génératrice seront supportées sur pieux tandis que la dalle sur sol et le reste de l'équipement seront supportés sur un remblai compacté. Le bâtiment sera doté d'un mur périphérique en béton armé haut de 1,5 m au-dessus du terrain. Les toits seront de type multicouche. Les revêtements du bâtiment seront du type Barrière en panneaux composites isolés. Le précipitateur électrostatique est dans le bâtiment de la chaudière et possède une cheminée à 61 m de dégagement au-dessus du sol.

Alimentation électrique

Le poste de départ électrique appartient à Fraser Papers Inc. Le raccordement et la vente d'électricité se feront à partir du poste de départ existant.

8. Composantes du milieu et principales contraintes à la réalisation du projet

Pour l'emplacement envisagé, décrire brièvement les milieux naturel et humain tels qu'ils se présentent avant la réalisation du projet. Indiquer si des autochtones sont présents dans le secteur.

Décrire aussi les principales contraintes prévisibles : zonage, espace disponible, milieux sensibles, compatibilité avec les usages actuels, disponibilité des services, topographie, présence de bâtiments, préoccupations majeures de la population, etc.

Le projet sera réalisé dans une zone industrielle au sein d'une usine existante, dans un environnement urbanisé. Il n'y a pas d'autochtones présents dans le secteur. Aucune contrainte mentionnée ci-dessus ou autre n'est envisagée.

9. Principaux impacts appréhendés

Pour les phases d'aménagement, de construction et d'exploitation du projet, décrire sommairement les principaux impacts (milieux biophysique et humain) susceptibles d'être causés par la réalisation du projet.

- *La réduction des gaz à effets de serre (GES) aura un effet positif sur le bilan des GES du Québec.*
- *Les nouvelles installations sont susceptibles d'avoir un impact sur le climat sonore.*
- *Un bilan des émissions atmosphériques avant et après projet sera effectué, et l'impact résultant sur la qualité de l'air ambiant sera évalué.*
- *Le projet permettra de valoriser les boues du traitement des effluents, ce qui devrait résulter en un impact positif concernant les odeurs dégagées par le site d'enfouissement des boues.*
- *Possibilité d'augmentation du niveau de poussières dans l'air ambiant. En construction et exploitation, les voies de circulation non pavées seront traitées au moyen d'abats poussières. La conception du système de manutention de la biomasse sera effectuée avec le souci de réduire le nombre de points de transfert et réduire à la source les émissions de poussières.*
- *Circulation additionnelle vers l'usine. Augmentation du nombre de camion de biomasse dirigé vers l'usine.*
- *Le projet générera des retombées économiques durant la construction.*
- *Le projet sera un atout pour améliorer la rentabilité de l'usine de Thurso et assurer sa durabilité.*

10. Calendrier de réalisation du projet

Indiquer le calendrier selon les différentes phases de réalisation du projet et en tenant compte du temps requis pour la préparation de l'étude d'impact et le déroulement de la procédure.

| Phase de réalisation du projet | Date de début | Date de fin |
|--|----------------|---------------|
| Réception de l'avis de projet au MDDEP | Mars 2010 | Mars 2010 |
| Délivrance de la directive | Avril 2010 | Avril 2010 |
| Réalisation de l'étude d'impact | Mars 2010 | Mai 2010 |
| Délivrance de l'avis de recevabilité | Mai 2010 | Juin 2010 |
| Consultation publique | Juin 2010 | Juillet 2010 |
| Audiences publiques | Si requis | Si requis |
| Décret autorisant le projet | Août 2010 | Octobre 2010 |
| Obtention des certificats d'autorisation (par phase) | Octobre 2010 | Décembre 2010 |
| Préparation du site (4 mois) | Février 2011 | Mai 2011 |
| Travaux civils (6 mois) | Mai 2011 | Octobre 2011 |
| Travaux d'architecture (9 mois) | Juillet 2011 | Avril 2012 |
| Installation mécanique (14 mois) | Février 2011 | Mai 2012 |
| Installation électrique (9 mois) | Septembre 2011 | Juillet 2012 |
| Mise en service et démarrage de la chaudière et du turbo générateur (5 mois) | Juillet 2012 | Décembre 2012 |
| Test effectué par Hydro-Québec pour l'électricité (3 mois) | Septembre 2012 | Décembre 2012 |
| Vente commerciale d'électricité à Hydro-Québec | Décembre 2012 | - |

11. Phases ultérieures et projets connexes

Mentionner, s'il y a lieu, les phases ultérieures du projet et tout autre projet susceptible d'influencer la conception du projet proposé.

Il n'y a pas de phases ultérieures prévues.

12. Modalités de consultation du public

Mentionner, s'il y a lieu, les diverses formes de consultation publique prévues au cours de l'élaboration de l'étude d'impact, incluant les échanges avec les autochtones.

- *Conférences et communiqués de presse*
- *Rencontres ciblées*
- *Présentation aux employés*
- *Une séance d'information s'adressant aux représentants du milieu municipal*
- *Une séance d'information publique*
- *Pas d'échanges avec les autochtones de prévus*

13. Remarques

Inscrire tout autre renseignement jugé nécessaire à une meilleure compréhension du projet et au besoin, annexer des pages supplémentaires.

Sans objet

Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.



Signé le 17 mars 2010

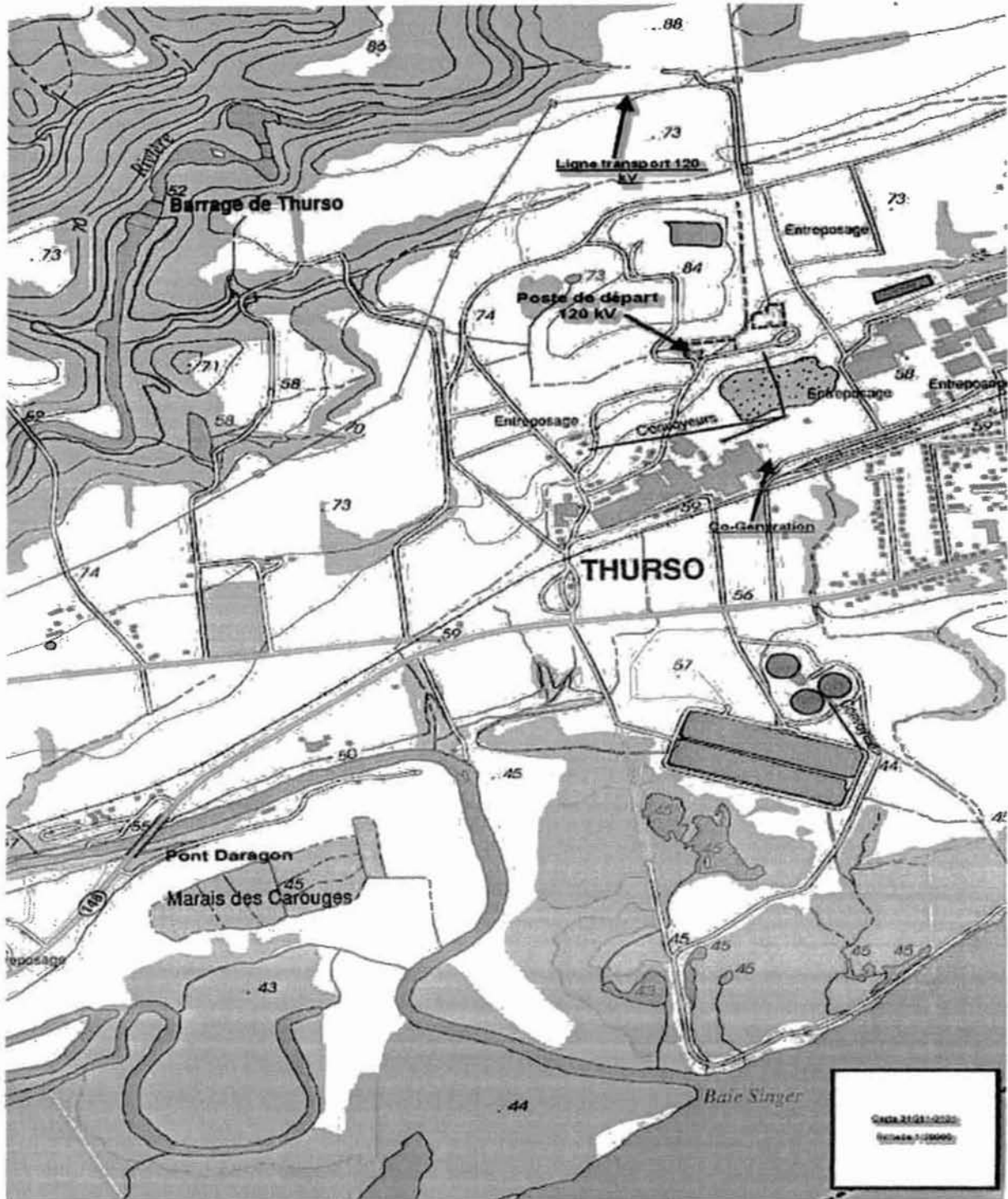
par Marco Veilleux

ANNEXES

Annexe 1 p.1



Annexe 1 p.2



Annexe 2

FraserPapers

via E-mail

October 30, 2009

FPS Canada Inc.
451 Victoria Street
Thurso QC J0X 3B0

ATTENTION MARCO VEILLEUX

Dear Sirs:

LETTER OF INTENT – THURSO MILL LANDS

Fraser Papers Inc. understands that FPS Canada Inc. (a wholly-owned subsidiary of Fraser Papers Inc.) has applied to Hydro-Québec Distribution under Call for Tenders A/O 2009-01. Fraser Papers Inc. currently owns all of the land which is managed by FPS Canada Inc. FPS Canada Inc. has proposed to construct a co-generation power plant on a portion of this land, specifically lots registered in the city of Thurso as 310 and 343, should its bid be successful.

Fraser Papers Inc. does hereby acknowledge that it currently intends to sell or otherwise transfer its rights to lots 310 and 343 to allow FPS Canada Inc. to build the co-generation plant and enter into a power purchase agreement with Hydro-Québec Distribution should it be awarded an Electricity Supply Standard Contract Biomass Generation under Call for Tenders A/O 2009-01.

Yours truly,

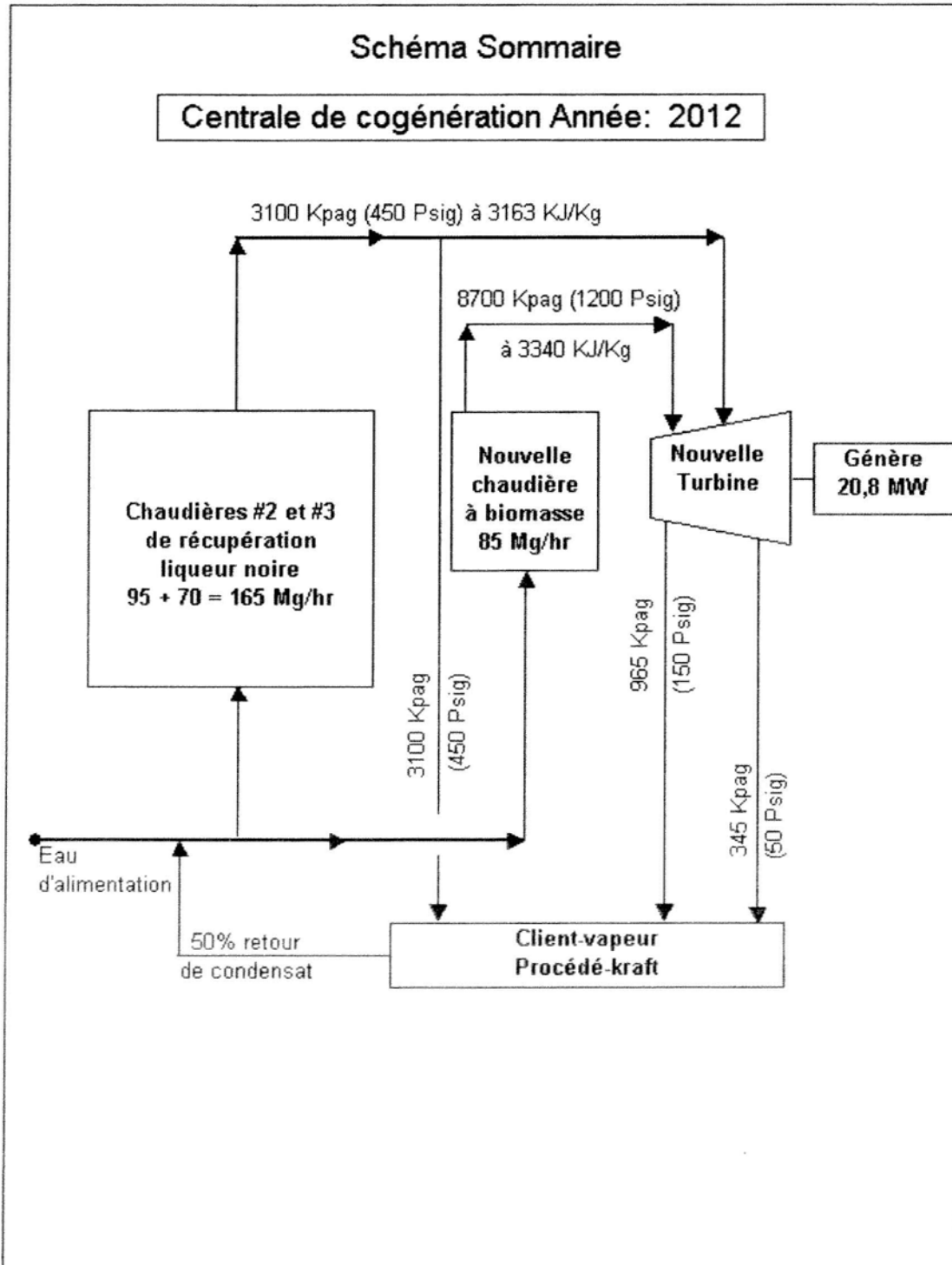
FRASER PAPERS INC.

By: 

Name: Glen McMillan
Title: Senior Vice President
and Chief Financial Officer

Fraser Papers Inc.
Suite 200, Brookfield Place
181 Bay Street
Toronto, Ontario M5J 2T3

Tel 416-359-8605
Fax 416-359-8606
www.fraserpapers.com



Annexe 4

